

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Juin

Le Gouvernement de demain

Nous sommes virtuellement entrés dans la période électorale. Déjà les programmes s'affirment, les groupements s'effectuent et les plans généraux de la bataille se dessinent.

M. Dupuy, président du conseil, a tout récemment embouché la trompette guerrière et ministérielle devant les fiers capitouls toulousains. M. Goblet a fait entendre aux Bordelais, sur un ton de fausset aigre, sa dialectique décevante ; M. Léon Say a exposé dans un banquet les vues du centre gauche, et voici que M. Constans vient de prononcer le grand discours politique attendu.

Nous avons amplement parlé, ici, de ces premières manifestations oratoires, et nous avons dit ce qu'il fallait en penser.

Avec des intentions très honnêtes assurément, M. Dupuy n'a pu faire qu'une pâle esquisse d'un programme gouvernemental, et il n'a trouvé de force réelle que pour décourager maladroitement ceux qui se sentent entraînés par le grand mouvement de ralliement à la République. Son fameux dilemme destiné à enfermer et à contenir le socialisme a paru quelque peu insuffisant ; aussi l'effet du discours prononcé par le président du conseil a-t-il été de très courte durée.

Quant à M. Goblet, il a repris pour son compte le vieil air du socialisme d'Etat, et il a ingénument tenté de préparer la fameuse coalition radicale-socialiste dont on voudrait nous effrayer dans ce département même.

On sait avec quelle indifférence ce petit air de flûte guerrier et provocant a été accueilli dans le pays ; on sait aussi avec quel mépris des chefs d'école autorisés comme les Lafargue, les Lavy, les Allemane, les Duc-Quercy ont accueilli le socialisme douceâtre de M. Goblet et ses promesses trop habiles.

Parmi tant de harangues, ou maladroites

ou violentes, ou diffuses, le discours de M. Constans vient s'imposer à l'attention de tous et prend l'importance d'un grand acte politique.

On peut penser ce que l'on vaudra des attaques passionnées qui ont été dirigées contre cet homme d'Etat, mais on ne saurait lui refuser les qualités et l'expérience qui font les véritables chefs du gouvernement.

Son discours est un document trop important pour qu'il ne soit pas connu de tous. Nous le publions in extenso.

J. QUERCYTAÏN.

DISCOURS DE M. CONSTANS

A TOULOUSE

Messieurs ou plutôt très chers amis,

Je vous remercie bien cordialement de votre accueil si affectueux. Il ne me surprend certes pas, car celui qui en est l'objet est, depuis de longues années, votre compagnon de lutte et de succès, votre vieux camarade, presque votre doyen. (Applaudissements.)

Je n'aime pas les discours, vous le savez mieux que personne, et avant même d'avoir vécu en Orient, j'avais souvent apprécié la sagesse du proverbe arabe : « La parole est d'argent et le silence est d'or. »

On gagne souvent à se taire (Rires). Cependant aujourd'hui je suis heureux de m'entretenir avec vous.

C'est que, depuis quelque temps, on s'occupe de moi beaucoup plus certainement que je ne le voudrais. Les uns me traitent avec une dureté à laquelle je suis habitué sans doute, mais qui pourtant ne me paraît pas avoir de motif actuel. Les autres, et je les en remercie, sont aimables... presque jusqu'à l'excès. Ces jours derniers, enfin on m'a fait prononcer des discours auxquels je n'avais point songé et, bien entendu, chacun m'a fait parler à sa façon. Mes amis ou mes adversaires ont également pu se méprendre sur ma pensée et bien involontairement sans doute la travestir. J'ai donc cru qu'il était préférable de m'expliquer moi-même et voilà pourquoi je suis au milieu de vous. (Mouvement d'attention.)

Vous entendiez tout récemment une parole autorisée, pleine de conviction et de confiance (Sourires), celle de M. le président du conseil. S'il est, hélas ! plus d'un point sur lequel je regrette de ne pas être en complet accord avec

l'honorable M. Dupuy, il en est un au moins qui nous réunit absolument. M. Dupuy a déclaré que les prochaines élections donneraient une majorité incontestablement républicaine. Je vais plus loin : je dis qu'elles seront presque unanimement républicaines. (Applaudissements unanimes.)

Mais cela suffit-il que nous ayons une énorme majorité à la future Chambre, si ce n'est pas une majorité de gouvernement ? (Nouveaux applaudissements.) C'est une question que nous examinerons dans un instant, et je n'insiste pas davantage sur le discours de l'honorable président du conseil.

Il me serait aisé de relever les courts passages où vous avez cru voir une allusion à mon adresse : je n'en parlerai point. M. Dupuy était notre hôte ; je désire qu'il garde de notre ville un agréable souvenir. S'il y mêle jamais quelque regret, ce ne pourra être que celui d'avoir peut-être manqué d'un peu de bienveillance pour l'un des fils absents de la grande famille qui lui donnait une respectueuse et cordiale hospitalité. (Applaudissements.)

Presque à la même heure où le président du conseil prononçait son discours de Toulouse, un autre orateur, M. Goblet, parlait en termes tout différents à Bordeaux. Il avait presque autant d'éloquence, tout autant de conviction (Rires), et il y ajoutait une qualité précieuse : une très grande clarté. Je suis en désaccord presque sur tous les points avec M. Goblet ; sur un seul, cependant, je m'efforcerais de lui ressembler. Il a dit ce qu'il voulait sans aucune équivoque, et sans équivoque je viens dire à mon tour ce que je crois bon, ce que je crois utile pour la République et pour le pays.

La République

La République est, pour ainsi dire, arrivée à un tournant sur la route qu'elle parcourt nominale-ment depuis vingt-deux ans et effective-ment depuis quinze années.

Tant qu'elle a été discutée, tant que ses irréconciliables adversaires ont pu croire et faire croire à leurs succès, les républicains ont dû tout sacrifier à la nécessité de défendre un gouvernement qu'ils jugeaient le seul capable d'assurer à ce pays l'ordre dans la liberté et le développement sans secousse de ses destinées. Alors tout leur programme tenait dans un seul mot : la République. La nécessité de faire masse contre l'ennemi commun les obligeait à oublier qu'ils n'ont pas tous les mêmes idées en matière de gouvernement.

De là sont nés les ministères de concentration dont on a beaucoup médité et dont on aurait pu médire encore bien davantage, sans qu'il fût possible de les remplacer.

de jour en jour, plus ambitieuse d'heure en heure, du nom et du titre qu'elle convoitait.

Un jour enfin, elle eut une lueur d'espoir.

Une des femmes à qui elle s'était confiée, la comtesse de Tramar, une Espagnole, maigre et jaune, toute entrebouchonnée de cheveux gris, vêtue d'une robe de soie noire, usée et étroite comme un fourneau, se présenta chez elle en grande confiance.

Elle avait des allures mystérieuses et solennelles qui intriguèrent et firent palpiter la veuve qui s'empressa de lui offrir un siège.

— Vous avez du nouveau, demanda-t-elle, l'eau à la bouche déjà.

La comtesse, après avoir regardé à plusieurs reprises autour d'elle, comme pour s'assurer qu'on ne l'écouterait pas, laissa tomber ces paroles pleines de promesses.

— Beaucoup de nouveau.

La veuve Morel tressaillit.

Elle bégaya, en proie à la plus violente émotion.

— M. le duc.

La vieille regarda encore, puis se penchant à l'oreille de son interlocutrice, elle dit à voix très basse, presque imperceptible :

— M. le duc songe à se marier.

Puis elle se leva tout d'une pièce, comme stupéfaite de l'audace qu'elle avait eue de prononcer ces paroles, et elle alla regarder à la porte voir si on ne l'avait pas entendue. Elle revint ensuite vers la veuve qui avait quitté son siège aussi, toute cramoisie de bonheur.

— Et vous êtes sûre de cela.

— Absolument sûre.

Aujourd'hui et même depuis quelque temps déjà cette première période est terminée. (Très bien ! très bien !)

La République n'est plus discutée. Ses adversaires ont déposé les armes. Ils avouent eux-mêmes, quand ils se présentent devant les électeurs, qu'ils ne veulent pas renverser le gouvernement établi, mais simplement l'améliorer (Rires). On ne crie plus : Vive le roi ! et Vive l'empereur ! que dans les intervalles des périodes électorales et dans les locaux clos et couverts. (Nouveaux rires.)

L'Organisation nationale et démocratique

La période de la conquête est finie ; celle de l'organisation commence. (Bravo ! Bravo !) Certes, je sais mieux que personne qu'elle est déjà commencée et qu'en combattant d'une main les républicains se sont essayés à organiser de l'autre.

J'ai des raisons pour ne pas oublier la période qui a succédé à la défaite du césarisme dont nous fûmes menacés, période pendant laquelle la République a fait assez bonne figure en face de l'Europe.

Nous nous souvenons de Cronstadt et de Plymouth. (Applaudissements.) Je veux dire simplement qu'aujourd'hui, après la victoire, nous pouvons employer nos deux bras à l'œuvre d'organisation nationale et démocratique. (Oui ! oui ! — Nouveaux applaudissements.)

La victoire donne des avantages, mais elle crée des devoirs. Aujourd'hui, nous n'avons plus le droit de dire seulement aux électeurs : « Nous défendons la République », puisque la République, n'étant plus attaquée, n'a plus besoin d'être défendue autrement que par une garde vigilante.

Il faut leur dire autre chose. Il faut leur dire ce que nous voulons et pouvons faire, non pas dans un avenir lointain, mais demain, mais tout de suite. (Très bien !)

Il me semble que ce que demande ce pays qui est venu presque tout entier à nous, et qui ne nous abandonnera jamais si nous savons être sages, c'est avant tout l'ordre, et l'ordre ne se peut concevoir sans l'autorité.

Nous devons donc nous affirmer, non comme des autoritaires, mais comme des gouvernements. Il faut que l'on sente partout la main douce et ferme du pouvoir. C'est le premier besoin. Nous devons le satisfaire, au risque même de mécontenter ceux d'entre nous qui ne comprennent la politique que dans l'opposition, et qui se comportent parfois avec le gouvernement républicain comme ils se comportaient jadis avec le gouvernement impérial. (Applaudissements prolongés.)

La comtesse se rapprocha de la veuve Morel, et elle dit toujours confidentiellement.

— Le duc est presque ruiné, ma chère, s'il continue deux ans encore du train dont il va, il n'aura plus rien, rien.

Et elle fit claquer avec ses dents l'ongle de son pouce.

Elle poursuivit.

— En ce moment, l'inquiétude commence à le prendre. Il a déjà jeté les yeux de droite à gauche autour de lui, mais les jeunes filles de son rang où ne sont pas assez riches pour lui, ou ne veulent pas de lui, effrayés par sa renommée d'homme à bonnes fortunes... C'est le moment, le véritable moment.

La veuve Morel trépida.

— Mais comment faire !... Comment faire ?... Je ne puis pas aller me jeter moi-même à la tête du duc.

— Cela me regarde, fit la comtesse en se redressant.

Puis elle ajouta, en faisant voltiger follement ses tire-bouchons.

— Je suis d'un assez grand nom pour pénétrer chez M. le duc. Les Tramar sont grands d'Espagne de première classe, plusieurs fois marquis et ducs, comtes de Santa-Fiante, barons...

— Oui, oui, dit la veuve, impatientée.

— Le duc ne peut pas ne pas me recevoir.

— Mais vous ne pouvez pas, de but en blanc...

La comtesse se redressa, piquée, — Je ne suis pas une imbécile, fit-elle d'un air pincé. Je sais comment il faut s'y prendre et ce qu'il faut dire... Me donnez-vous seulement carte

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

41

LE

GARÇON DE JEU

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

XIII

Trois ans environ s'étaient passés ainsi, puis le duc, dont la fortune avait été fortement écornée pendant ces trois années, trouva sur son chemin une femme immensément riche, qui s'était éprise à la lueur de ses beaux yeux et qui avait épousé. C'était la veuve d'un industriel, qui avait fait en quelques années une fortune qu'on estimait à près de vingt millions. Il était mort au moment où il allait jouir de toutes ses richesses, au moment où il avait vendu son usine, ses brevets, où il songeait à se reposer sur ses billets de banque, ses lauriers à lui.

La veuve qu'il laissait derrière lui avait dépassé la quarantaine. Elle était grosse, commune. Elle avait vécu humble et modeste ; mais depuis l'espoir inespéré de son mari, elle avait été prise d'une sorte de prurit d'orgueil et d'ambition, et quand son mari fut mort, elle n'eut plus qu'une pensée,

échanger le nom roturier qu'il lui avait laissé, nom brillant il est vrai d'un reflet d'or, contre un titre et une couronne, comtale, ducal ou princière. Ses moyens lui permettaient de choisir, mais son cœur s'était déjà prononcé. C'était duchesse qu'elle voulait devenir, et duchesse de Morlac.

Elle avait été séduite, en effet, par les manières distinguées du duc Jean, qu'elle avait vu chez elle pour deux ou trois grandes fêtes données par son mari, et aussi par ce qu'on disait de ses bonnes fortunes, de ses débauches même... Elle rêvait d'enchaîner ce grand vainqueur... Elle avait eu pour mari un homme fort terre à terre, auquel on n'avait jamais attribué même une maîtresse, un homme simple, occupé seulement de ses travaux, qui ne courait ni les théâtres, ni les bals, et qui ignorait jusqu'au nom des plaisirs parisiens, elle s'était sentie comme humiliée de sa sagesse... Elle allait changer, réaliser un de ses rêves, qui était d'avoir un mari mauvais sujet dont on parlerait tout en la plaignant. Elle occuperait ainsi l'attention et s'estimerait très heureuse.

Pauvre femme ! elle ne s'imaginait pas ce que devait lui coûter la réalisation de ses romanesques songes creux.

Le duc de Morlac réalisait son idéal... Mais comment arriver jusqu'à lui ? Comment lui faire savoir ?...

Elle y réfléchit longtemps... Elle se mit en rapport avec nombre de douairières louches, grandes marieuses, entremetteuses d'unions véreuses, mais aucune d'elles n'osait tâter le duc, comme on dit, et la veuve Morel, — c'était le nom de la femme à marier, — attendait toujours plus impa-

maintenir l'ordre, ce n'est pas accumuler de soldats sur des points menacés, c'est rendre au contraire le rôle de l'armée inutile en gouvernant de façon que les auteurs de désordre aient la conscience de leur impuissance et ne soient jamais tentés d'en sortir.

Le premier résultat de la force gouvernementale, c'est l'ordre, et le premier résultat de l'ordre c'est la paix sociale, qui s'obtient par la tolérance pour les idées; les républicains doivent donc être tolérants. (Applaudissements.)

La tolérance

La tolérance, c'est le respect bienveillant de la liberté d'autrui, même lorsqu'elle nous gêne (Rires), pourvu toutefois qu'elle s'exerce dans la limite fixée par les lois (Applaudissements). C'est presque une vertu; c'est pourquoi la pratique en est difficile. Mais elle est aussi un devoir, et nous ne nous y soustrairons pas.

Longtemps les catholiques, mêlant la religion à la politique, ont lutté contre nous; longtemps nous avons dû lutter contre les catholiques, tout en respectant le pacte qui s'appelle le Concordat. Aujourd'hui les catholiques, obéissant à l'ordre que leur en a donné le chef de la catholicité, déclarent renoncer aux hostilités. Nous les suivrons sur ce terrain nouveau, car nous n'avons aucun intérêt à entretenir la division au sein des enfants de la même patrie (Marques d'approbation).

Mais il ne faut pas s'y tromper, messieurs, et je tiens à le dire hautement: quand un républicain parle de paix religieuse, il ne peut s'agir pour lui de revenir en arrière, de porter une atteinte quelconque à cet ensemble de lois démocratiques (Applaudissements) qui ont pu, au moment où elles étaient faites, soulever bien des résistances, mais qui sont aujourd'hui consenties, presque acceptées, par ceux-là même qui les ont combattues avec le plus d'acharnement (Nouveaux applaudissements). Non, il ne peut s'agir pour la République d'un recul quelconque, d'une marche en arrière, si lente qu'elle soit. Nous voulons conserver notre patrimoine, tout notre patrimoine (Applaudissements répétés).

Mais nous ne voulons pas davantage attenter à la liberté d'autrui. Que tout citoyen, s'il est catholique, puisse aller à la messe, au prêche s'il est protestant, à la synagogue s'il est israélite: ce sont là choses de conscience. Elles ne regardent pas l'Etat, qui doit une égale bienveillance à toutes les confessions et prévient, par l'égalité des traitements, les luttes religieuses qui déjà se sont fait jour sous couleur de guerres de races (Assentiment général).

Le Ralliement à la République

Cette attitude accélérera peut-être le mouvement de ralliement qui se manifeste parmi nos adversaires d'hier. Il inquiète quelques-uns de nos amis; j'avoue qu'il ne me préoccupe pas.

A ces anciens adversaires, nous ne confierons pas la garde de la République. Nous les accueillerons; d'abord, parce que nous n'avons ni le droit, ni les moyens de leur fermer la porte, parce qu'après avoir détruit tous les privilèges, nous n'en voulons pas ressusciter de nouveaux à notre bénéfice (Applaudissements), parce qu'enfin le parti républicain restera ainsi fidèle à son passé.

A-t-il jadis songé un seul instant à refuser le concours de M. Thiers entraînant à sa suite toute cette fraction de la nation que hantaient encore des frayeurs imaginaires et des préventions injustifiées? Et Gambetta, dont personne ne discu-

tera, j'ai l'espérance, la foi républicaine, hésitait-il à déclarer à Bordeaux, dès 1875, « qu'il ne connaissait pas une politique plus désirable que la conciliation entre des Français adjurant leurs anciennes idées et venant à la République? » (Applaudissements. M. le président de la République, enfin, dans son patriotisme clairvoyant, n'a-t-il pas exprimé à maintes reprises, les mêmes sentiments en disant « que son plus vif désir, sa plus ferme pensée étaient précisément de faire l'union entre tous les Français? » (Nouveaux applaudissements).

Nous accueillerons donc les nouveaux arrivants comme nous avons accueilli ceux qui, depuis quinze ans déjà, sont venus s'unir et se grouper avec les anciens, et ceux-ci seront certainement les moins exclusifs, parce que, plus ils sont anciens, plus ils aiment la République et plus ils se réjouissent de ses conquêtes.

Nous ne suspectons la bonne foi de personne, et d'ailleurs pour le plus grand nombre des nouveaux venus, qui ne demande rien et ne désire qu'une chose, travailler avec nous à la prospérité et à la grandeur de notre pays, comment douter de la loyauté, de la sincérité de notre adhésion?

La sincérité des autres, ce n'est pas nous qui devons l'apprécier; le suffrage universel est seul et souverain juge de la valeur de ses conversions (Très bien!) L'électeur qui vit avec le candidat, qui le connaît de longue date, saura discerner le degré de confiance qu'il peut attacher à ses opinions nouvelles. J'ai foi dans son bon sens que rien ne trouble. Il reconnaîtra ceux qui veulent réellement la réconciliation dans la République et par la République (Applaudissements).

Les questions sociales

Mais, messieurs, le programme républicain ne serait pas complet s'il ne faisait pas une place, la première, à ces préoccupations qui absorbent aujourd'hui tous les esprits, aux questions sociales. La République a le devoir de les résoudre, puisque, gouvernement du peuple, elle ne peut justifier son nom et son essence qu'en réalisant les réformes qui l'intéressent le plus directement.

Le parti républicain a toujours eu pour but à l'intérieur l'émancipation des classes laborieuses et l'amélioration de leur sort. Il leur a donné la liberté de se syndiquer pour débattre et défendre leurs intérêts professionnels.

Les syndicats n'ont pas encore produit tout le bien qu'on en espérait, tout le bien qu'ils ont produit en Angleterre, où ils sont devenus des intermédiaires conciliants entre patrons et ouvriers. Il faut attendre qu'ils englobent non seulement une minorité active parfois jusqu'à l'agitation, mais la grande majorité des travailleurs toujours plus raisonnable et plus attentive à ses divers intérêts.

A ce propos ne peut-on pas se demander si le meilleur moyen de réconcilier avec la propriété les syndicats organisés jusqu'ici en dehors du capital ne serait pas de leur en faire goûter les avantages? Des syndicats ayant droit de posséder, et devenus riches, seraient peut-être des syndicats prudents et en tous cas des syndicats pécuniairement responsables des dommages qu'ils pourraient causer. (Assentiment général).

Quoi qu'il en soit, les patrons feront sagement d'accepter sans arrière-pensée cette institution nouvelle qui s'établit dans tous les pays du monde et qui semble être inhérente au régime de la grande industrie; mais nous

ne devons pas permettre qu'elle dégénère en un instrument de persécution contre une partie des ouvriers (Applaudissements).

Le droit de rester hors de tout syndicat n'est pas moins respectable que le droit de se syndiquer (Nouveaux applaudissements). Le droit de travailler est aussi digne de protection que le droit de se mettre en grève. (Applaudissements). La France ne se laissera ramener par personne au régime des corporations. Il faut qu'entre l'ouvrier qui offre le travail et le patron qui engage son capital le débat reste libre, à l'abri de toute violence. (Applaudissements). L'existence même de l'industrie est à ce prix et toute faiblesse du gouvernement sur ce point, en décourageant l'esprit d'entreprise, peut devenir funeste aux ouvriers eux-mêmes. (Applaudissements prolongés).

Mais il ne suffit pas de donner aux travailleurs la liberté et de les habituer à la pratiquer, ils ont d'autres besoins, ils aspirent à l'aisance, à l'indépendance matérielle tout au moins, et cependant ils n'ont pour perspective après une vie laborieuse qu'une vieillesse exposée au dénuement.

Ce n'est pas une raison pour maudire le capital et pour menacer la propriété individuelle.

Ceux qui préchent la collectivité, ceux qui parlent de remettre à l'Etat d'abord la Banque, les chemins de fer, les mines, les grandes entreprises, pour arriver ensuite à lui confier l'exploitation du sol, ceux-là oublient que dans leur immense majorité les Français adultes sont propriétaires, ne fût-ce que d'un livret de caisse d'épargne et qu'ils entendent garder leurs biens et les gérer eux-mêmes. (Bravos! Bravos!) Dans un pays comme le nôtre il ne peut pas s'agir de menacer les propriétaires et les capitalistes, mais d'en multiplier le nombre et de réduire, au contraire, la masse de ceux qui n'ont au monde que leur salaire. (Très bien! Très bien!) La participation aux bénéfices, la coopération pourront, avec le temps, offrir à un certain nombre le moyen de sortir de l'état de salariés. Il faut encourager ces espérances, mais il faut faire davantage.

Les retraites ouvrières

L'ouvrier prévoyant peut se créer lui-même, avec des versements modiques mais persévérants, un pécule pour ses vieux jours; les sociétés de secours mutuels qui servent pour 3,500,000 fr. de pensions à leurs vieillards en sont la preuve; dans certaines grandes exploitations le patron contribue par ses versements à la retraite des vieux travailleurs, mais c'est là encore aujourd'hui l'exception, il faut que ce soit à l'avenir la règle. (Très bien! très bien!)

L'Etat devra alors venir à la rescousse. Le travailleur qui épargne assidûment sur son salaire, pour éviter de tomber à la charge de ses semblables rend service à la société aussi bien qu'à lui-même. Il est juste que la société lui en soit reconnaissante. Quel mal y aurait-il à ce que l'Etat s'engage à accroître toute pension alimentaire qui aurait été constituée par de longues années d'économies?

Il y a déjà en France plus d'un million de mutualistes. Le jour où la caisse des retraites ouvrières compterait trois ou quatre millions de clients fidèles, assurés de voir leurs verse-

ments doublés ou triplés par le concours des patrons et de l'Etat, un élément d'ordre et de paix indestructible aurait été créé. C'est ce que voulait le gouvernement quand, faisant appel à toutes les bonnes volontés, et sans avoir la prétention de présenter une solution parfaite, je déposai en son nom le projet de loi sur les retraites des ouvriers.

Je crois même qu'il ne faudrait pas ajourner les effets d'une pareille loi et faire aux travailleurs une promesse qui, réalisable dans vingt-cinq ans, leur paraîtrait vaine. Il ne faut pas montrer la terre promise en disant à un grand nombre de ceux qui l'ont vue qu'ils n'y entreront jamais. Je voudrais donc voir, dès maintenant, bénéficier de la loi des retraites au moins les plus humbles des pensionnés des sociétés de secours mutuels et de la caisse de retraites. (Applaudissements.)

Il en coûterait quelques millions sans doute, mais la conversion pourrait les fournir. Elle vaudra plus ou moins suivant la manière dont on l'aura préparée, suivant qu'on aura troublé le marché financier par des menaces ou qu'on aura rassuré le pays par une bonne politique; il faut que les résultats en soient complets. Une part pourra devenir le gage des retraites des vieux travailleurs et il ne serait pas inutile que d'ici peu nous eussions semé à travers le pays quelques milliers de retraités subventionnés par l'Etat. (Applaudissements.) Ils enseigneraient partout, par leur seule présence, que nous avons voulu faire une réalité de cette formule: Aide-toi, la République t'aidera. (Vifs applaudissements.)

La démocratie rurale

La démocratie rurale, cette réserve de la République, n'a pas moins de droits à sa sollicitude. Nous devons, par suite, nous ingénier à développer le bien-être, la richesse, la sécurité du monde agricole.

Il faut rendre, par la réduction des frais, la petite propriété d'un accès plus facile; et par le crédit agricole, par des prêts à long terme, permettre aux cultivateurs de se livrer à toutes les dépenses productives. Le dégrèvement sur les transports, les subventions aux syndicats sont des mesures dont l'exécution peut être immédiate.

Quant à la révision du cadastre et au dégrèvement de l'impôt foncier, si impatiemment attendu, ce sont là des projets qui se heurtent à bien des difficultés, mais le parti républicain se doit à lui-même d'en assurer la réalisation dans un avenir prochain.

Programme à suivre

Telle est, messieurs, dans ses grandes lignes, la politique que je viens vous proposer. Elle peut se résumer en quelques mots: fortifier l'autorité, réconcilier le travail et le capital par des lois qui, au lieu de combattre la misère dans ses effets la préviennent en l'atteignant dans ses causes, rassurer les intérêts, développer l'agriculture, réunir à l'abri de la République tous les Français, établir ainsi la paix sociale. N'est-ce donc pas là un programme de concorde et de progrès assez vaste pour occuper une législature, assez large pour grouper tous les républicains de gouvernement?

Cette politique a été conçue et enseignée par Gambetta, et plusieurs des gouvernements qui se sont succédés dans ce pays ont tendu à la mettre en pratique, bien qu'ils ne l'aient

blanche.

— Assurément, répliqua la veuve un peu interdite.

La comtesse se rassit, rassembla ses jupes, mit un binocle qui pendait à côté d'elle, tira des papiers d'un petit sac.

— Maintenant, dit-elle, il est un autre point qu'il faut fixer avant d'entrer en campagne.

— Un autre point! dit la veuve Morel qui ne comprenait pas.

— Ce sont les conditions.

— Les conditions.

— Je suis tout à fait désintéressée quant à moi, mais j'ai mon mari, le comte de Santa-Fiante, baron...

— Oui, oui...

— Mon noble mari a fait un rêve. C'est de ne pas mourir avant d'avoir racheté et restauré le château de nos ancêtres.

— C'est un projet digne d'éloges, murmura la veuve Morel.

— Malheureusement, poursuivit la comtesse, mon mari a plus de titres que d'argent. Il est gueux comme un rat d'église ou comme un grand d'Espagne.

— Je comprends.

— J'ai compté, si je réussis, que vous voudrez bien l'aider dans cette restauration.

— Assurément, je vous le promets.

— Vous allez me le signer, dit la comtesse.

Et elle sortit de son sac une feuille de papier timbré.

— Vous le signer? se récria la veuve.

— Vous allez vous engager à me verser, le lendemain de votre mariage avec M. le duc de Mor-

lac, la somme nécessaire à l'achat et à la reconstruction du château de mon mari... Je veux lui faire cette joie avant qu'il meure.

Mme Morel, légèrement interloquée, demanda...

— Et cette somme?

— Cette somme, je la fixe à cinq cent mille francs.

La veuve sursauta et poussa un cri.

— Cinq cent mille francs.

— Il nous serait impossible de faire restaurer à moins le château des anciens comtes de Tramar et de Santa-Fiante.

Mme Morel eut un geste d'énervement.

Elle se souciait bien du château des Tramar.

La plume qu'on voulait lui tirer était grosse.

Elle se débattit.

Mais la comtesse était tenace.

Elle la menaça de faire avorter tous ses projets de mariage.

Els fit miroiter devant elle tous les avantages d'une union avec le duc de Morlac.

Elle parla avec un enthousiasme espagnol de l'élegant gentilhomme, la coqueluche de toutes les Parisiennes.

Elle lui montra l'existence brillante, envieée qu'il allait lui faire, fit étinceler devant ses yeux le chiffre d'argent de ses voitures, de ses couverts, les broderies de ses tentures, l'aspect grandiose de ses meubles surmontés de la couronne ducal.

Enfin elle l'éblouit tellement que la pauvre veuve, étourdie, ébahie, prit la plume et signa.

Six mois après, le mariage était conclu.

On en parla beaucoup dans Paris.

Les uns blâmaient le duc, les autres l'approuvaient.

A quoi servait aujourd'hui un nom et un titre si on ne les monnayait pas.

C'était un an après cette union qu'était né Maurice, et la naissance avait eu lieu le jour même où là-bas, en Amérique, Louise Poitevin tombait sur les trottoirs boueux de New-York, évanouie, avec son fils qui tombait dans ses bras.

La veuve Morel ne fut pas longtemps duchesse.

Elle mourut quelques mois après avoir donné le jour à son fils.

Tout réussissait au duc de Morlac.

Il restait seul, libre de nouveau, avec l'immense fortune de sa femme qui sa femme lui avait laissée par testament.

Le passé semblait de plus en plus lointain.

Rien ne le lui rappelait.

Il ne se dressa plus devant lui, que le jour où on le lui présenta, longtemps après la mort de sa femme, et deux ou trois années avant le commencement de ce récit, le colonel Boislaurier, qui n'était encore que lieutenant-colonel. L'officier supérieur aspirait à l'honneur d'être reçu membre du cercle dont le duc de Morlac était alors, pour ainsi dire, le grand électeur, et dont il devait être, que quelques années plus tard ignominieusement chassé.

Quand on avait parlé de Boislaurier au duc, ce nom ne lui avait rien dit tout d'abord. Il y avait longtemps que Jean de Morlac avait oublié l'a-

venture de jeunesse qui l'avait mis pour la première fois en présence du fils du fermier.

C'est ce dernier qui le lui rappela.

Le visage du duc s'assombrit un instant.

Il se souvint de la façon dont son adversaire l'avait tenu suspendu au-dessus de la pièce d'eau du bosquet de Venneuil, mais il ne pouvait vraiment pas lui en vouloir.

Il regarda seulement un instant le colonel, dont la physionomie franche et loyale attirait la sympathie, puis il lui tendit très cordialement la main.

— Vous ne m'en voulez plus, colonel?

— Il y a longtemps, dit celui-ci, que tout est oublié... Je me suis marié... J'ai une fille.

— Et moi un fils.

Ils se mirent à causer des généralités, puis au moment de se séparer, le colonel demanda tout bas au duc.

— Et Louise?

— Vous y pensez donc toujours? fit celui-ci en riant.

Pail l'ajouta d'un ton léger.

— Il y a longtemps qu'elle m'a quitté. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue.

Ce fut la seule fois qu'il fut question entre eux de la fille de l'huissier.

Boislaurier, comme il l'avait dit au duc, était marié depuis longtemps déjà.

(A suivre.)

jamais nettement formulée. C'est elle qui peut le mieux favoriser notre politique extérieure.

La France, la Russie et la paix

Après 1870, au lendemain de nos désastres, un homme d'Etat a pu dire avec raison : « Quand la France est abattue, il n'y a plus d'Europe. » Eh bien ! messieurs, aujourd'hui et depuis longtemps déjà, cette parole n'est plus vraie. La France a recouvré le rang et l'influence qui doivent lui appartenir. La République la dotée d'une formidable puissance militaire et d'une merveilleuse puissance financière. De précieuses sympathies lui sont venues et d'amicales relations ont pu s'établir entre elle et une noble nation.

Elles sont basées sur une confiance réciproque, et j'ai la foi qu'un gouvernement fort, appuyé sur une majorité solide, les rendrait encore plus étroites. Ce serait tout avantage, non seulement pour les deux nations, pour l'une comme pour l'autre, mais encore pour l'Europe, dont elle garantirait la paix.

La France, en effet, veut sincèrement et résolument la paix. Elle la veut pour se consacrer à l'organisation progressive de sa démocratie, à l'étude des réformes que cette organisation comporte. Elle la veut pour consolider et mettre en valeur son empire colonial qu'elle ne veut point étendre, mais qu'elle entend conserver intact. Respectueuse des droits et des intérêts légitimes du peuple, la France veut la paix, mais elle la veut avec le maintien intégral de ses propres droits et de ses propres intérêts, qu'elle est bien résolue à défendre et à faire respecter par tous et partout.

La Presse

J'ai fini, ou plutôt j'aurais fini, si je ne tenais à remercier les représentants de la presse qui ont bien voulu venir assister à notre réunion ; ils me donnent ainsi le témoignage qu'ils n'ont pas cru que j'étais l'ennemi de leur liberté.

Je n'ai jamais songé, comme on l'a prétendu, il y a peu de jours, à restreindre ses prérogatives. D'ailleurs, je suis l'un de ceux qui ont le plus contribué à la confection de la loi à l'abri de laquelle elle est placée.

J'ai donc pour elle les sentiments qu'a un père pour son enfant, même lorsque sa constitution ne paraît pas devoir être exempte de critique (Rires), et je suis heureux de pouvoir le leur affirmer ici. (Applaudissements).

Et maintenant, j'ai bien fini, mes chers amis, je vous ai dit tout ce que je pensais, loyalement et franchement. Je vois autour de moi, à côté de leurs pères, les fils de ceux avec qui nous avons travaillé à établir la République dans ce pays. C'est sur eux que je compte surtout pour faire cette République encore plus grande et plus prospère. J'ai confiance qu'ils suivront le conseil d'un vieil ami qui reporte sur eux toute son affection, toutes ses espérances. (Applaudissements répétés).

SÉNAT

Séance du 6 juin 1893

La réforme du régime des boissons

La parole est à M. Griffé. Le sénateur de l'Hérault approuve, dans ses grandes lignes, le projet de la commission. La première question qui se pose au point de vue fiscal est de savoir s'il faut dégrever complètement les boissons hygiéniques. Les producteurs sont intéressés à ce que l'on maintienne au moins le droit de circulation, car, s'il était supprimé, la viticulture serait ruinée. Par contre, il faut supprimer le droit de détail, qui ne répond à aucune nécessité. Il faut aussi faire disparaître, si on le peut, l'octroi, qui est un droit exorbitant et constitue un obstacle considérable à la consommation du vin.

Pour ce qui est des bouilleurs de cru, M. Griffé approuve les mesures proposées par la commission en ce qui les concerne, car ces mesures porteront à la fraude un coup, sinon définitif, du moins sensible et efficace.

M. de Verninac, rapporteur, répond ensuite aux diverses critiques formulées par MM. Biscauil, Thévenet et Bocher, contre le projet de la commission. Il montre que la réforme des boissons, combattue par ces messieurs, est nécessaire, que le pays la désire et qu'il faut la faire prudente et modérée telle que la commission la propose. Une réforme totale est en effet impossible pour l'instant, elle créerait dans le budget un trou trop gros, trop difficile à combler. Aussi, s'est-on borné à la suppression de l'exercice et du droit de détail. Ce sont là des améliorations dont profiteront les consommateurs et non pas les seuls débiteurs.

M. de Verninac s'explique ensuite sur les taxes proposées en compensation de ces dégrèvements. Il répond à M. Thévenet qu'il eût été fâcheux de trop augmenter les licences des débiteurs, car une telle augmentation pèserait surtout sur les petits détaillants.

Pour ce qui est de l'alcool, la surtaxe proposée suffit également.

— En somme, conclut le rapporteur, nous améliorons, par notre projet, la loi de 1816, sans compromettre l'équilibre financier. (Applaudissements.)

Le discussion générale est close et le passage aux articles ordonné.

Sur l'article premier, M. Guyot soutient un amendement tendant à la suppression, non seulement de l'exercice et du droit de détail, mais aussi de tout droit de circulation en établissant, comme compensation, une licence supplémentaire.

Cet amendement, combattu par M. Catusse, directeur des contributions indirectes, commissaire du gouvernement, et repoussé par M. Peytral, ministre des finances, comme détruisant toute l'économie du projet en discussion, est rejeté par 215 voix contre 28.

L'article premier du projet de la commission est voté.

INFORMATIONS

Les impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois de mai 1893.

Les résultats donnent une moins-value de 6,092,000 fr., par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 17,307,000 fr. par rapport à la période correspondante de 1892.

Les moins-values portent sur l'enregistrement 1,236,000 fr. ; les douanes 6,230,000 fr., par rapport au mois de mai 1892.

Il y a diminution sur l'enregistrement, 5,673,000 fr. ; sur les douanes, 888,600 fr.

Dahomey

Une lettre adressée du Dahomey au *Figaro* dit que, par suite de la rupture des négociations, Behanzin a recommencé la guerre avec ses partisans.

Un combat a été livré le 2 mai à 20 kilomètres d'Abomey. Les Français ont dû se replier et ont eu deux officiers et deux Européens blessés.

En Espagne

La bande de Pampelune est complètement dispersée, le chef demeure seul et cherche à gagner la frontière.

Choléra

Le bruit que le choléra sévirait dans la province de Girone est démenti.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Un legs important

M. Suisse, Hilaire, contrôleur des contributions indirectes en retraite, vient de mourir à Cahors, dans sa 76^e année. Les obsèques ont eu lieu hier, au milieu d'un nombreux cortège d'amis. On nous assure que M. Suisse a légué à la ville sa belle galerie de tableaux. Ce don généreux honore notre compatriote et perpétuera sa mémoire.

Banque de France

Nous lisons dans la *Dépêche* : « M. Brunies, conseiller municipal, proposait à l'assemblée communale, il y a environ 8 mois, d'émettre un vœu tendant à transformer la banque de France en Banque nationale. Cette proposition a été transmise à la commission des finances pour avoir son avis. »

« Huit mois, on en conviendra, c'est certes beaucoup plus de temps qu'il n'en faut pour étudier une question, d'ailleurs bien simple. Aussi, dans le public, on fait des observations critiques. On dit que le renvoi à la commission est l'enterrement de la proposition Brunies ; on dit même bien d'autres choses que nous ne voulons pas répéter ici... »

Les sous-entendus de notre confrère ne peuvent qu'intriguer le public. Espérons qu'il voudra bien satisfaire sa légitime curiosité lorsque le moment sera venu, surtout si l'intérêt général est en jeu.

Le prix de la viande

A la suite de plusieurs entrevues avec la Chambre syndicale de la boucherie, M. le Maire de Limoges a obtenu des bouchers de cette ville un abaissement général sur le prix de la viande que nous indiquons ci-après :

Bœufs. — 1^{re} catégorie : Cuisses et côtes couvertes, le kilog, 1 fr. 60 ; 2^e catégorie : épaule, côtes, côtes plates et gîtes, le kilog, 1 fr. 30 ; 3^e catégorie : colliers, poitrine et jarret et bajoues, le kilog, 90 c. ; aloyau, le kilog, 2 fr. ; tande de tranche et tranche grasse, filet levé non compris, le kilog, 1 fr. 60 ; beafteck, le kilog, 2 fr. 40.

Vaches. — 1^{re} catégorie : cuisses et côtes couvertes, le kilo, 1 fr. 30 ; 2^e catégorie : épaules

côtes, côtes plates et gîte, le kilog, 1 fr. 10 ; 3^e catégorie : colliers, poitrine et jarret et bajoues, le kilo, 80 c. ; aloyau, le kilog., 1 fr. 80 ; tande de tranche et tranche grasse, filet levé non compris, le kilog, 1 fr. 40 ; beafteck, le kilog, 2 fr.

Veaux. — 1^{re} catégorie : cuisse, rognon, longe et carré, le kilog, 1 fr. 50 ; 2^e catégorie : épaule et poitrine, le kilog, 1 fr. 20 ; 3^e catégorie : collet et jarret, le kilog, 70 c.

Moutons. — 1^{re} catégorie : gigot et carré, le kilog, 1 fr. 80 ; 2^e catégorie : épaule, le kilog, 1 fr. 40 ; 3^e catégorie : poitrine et collet, le kilo, 90 c.

Les prix ci-dessus sont pour les animaux de 1^{re} qualité.

A Cahors, les prix sont beaucoup plus élevés. Toute la presse locale demande avec instance à l'administration municipale, de protéger les consommateurs contre les exigences des bouchers. Espérons qu'elle ne faillira pas à ce devoir.

Nécrologie

Mgr l'évêque de Cahors vient d'avoir le douleur de perdre son frère aîné, décédé mercredi dernier, à Jozé (Puy-de-Dôme), à l'âge de 83 ans.

Nous adressons au vénérable prélat nos sincères condoléances.

Cardinal

L'évêque de Rodez, Mgr Bourret, vient d'être élevé à la dignité de cardinal.

La rentrée du 7^e de ligne

Le 7^e régiment, venant de Caylus, rentrera à Cahors dimanche matin, entre 9 et 10 heures.

Musique militaire

A partir du 11 juin inclus la musique du 7^e se fera entendre, sur les allées Fénélon, les dimanches et jeudis, de 8 à 9 h. 1/2 du soir.

Inspection des pharmacies

Sont désignés pour faire partie de la commission d'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales du département du Lot en 1893 :

Dans l'arrondissement de Cahors, MM. Lebœuf, docteur en médecine à Cahors ; Tailhade, pharmacien à Castelnau, et Cambornac, ancien pharmacien à Catus.

Dans l'arrondissement de Figeac, MM. Albert, docteur en médecine à Figeac ; Brugel, docteur en médecine à Figeac ; Cougoule, pharmacien à Figeac.

Dans l'arrondissement de Gourdon, MM. Fonservine, docteur en médecine à Gramat ; Bassouls, pharmacien à Gramat ; Cabanès, pharmacien à Gourdon.

MM. les inspecteurs des pharmacies visiteront dans leurs arrondissements respectifs, les pharmacies, les magasins des droguistes et des épiciers ainsi que les fabriques et les dépôts d'eaux minérales, eaux de Selz et eaux gazeuses.

Hyménée

Mardi a été célébré à Baumont-de-Lomagne, le mariage de M. Georges Delpérié, notre compatriote, un sculpteur d'avenir, avec Mlle Maria Vincent. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

La question des eaux à Figeac

En exécution du titre 1^{er} de la loi du 3 mai 1841, sur la déclaration d'utilité publique, le projet d'adduction des eaux du ruisseau de Berbezou dans la ville de Figeac, a été déposé le 2 juin courant dans les communes de Prendeignes, Lignac, Viazac et Figeac, pour les enquêtes de commodo et incommodo.

Tous les habitants de ces diverses communes peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations jusqu'au 17 juin.

En présence de l'état des eaux de la rivière du Célé, contaminées par le déversement des résidus d'acide gallique, il est à désirer que ce projet soit exécuté dans le plus bref délai possible.

Un nouveau journal

On nous annonce la création d'un nouveau journal, *La Vie aux Pyrénées*, destiné à ramener dans les Pyrénées les amateurs de villégiature trop enclins, depuis quelques années, à passer leurs quartiers d'été sur les plages normandes et bretonnes ou dans les mornes stations de l'Est de la France.

Publiée à Montauban, c'est-à-dire à proximité de tout le Sud-Ouest thermal, *La Vie aux Pyrénées* rayonnera sur toutes les stations placées entre Biarritz et Port-Vendres et en signalera les nombreuses et toujours nouvelles attractions.

Les bureaux de *La Vie aux Pyrénées* sont situés : 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montauban.

Arrestation

Ces jours derniers, la femme Arthémise Ameline, âgée de 58 ans, originaire de Metz, exerçant la profession de chanteuse ambulante, traversait la petite commune du Vigan (Lot), jetant aux échos d'alentour les éclats de sa belle voix, lorsque, soudain, elle entra dans la maison de la veuve Rossignol et s'empara prestement d'une poule et d'une blouse qui se trouvaient sous sa main et prit la fuite.

Mais la victime, s'étant aperçue du vol qui venait d'être commis, se mit à la poursuite de la voleuse et, l'ayant rejointe, la livra aux gendarmes qu'elle venait de rencontrer.

Ceux-ci la conduisirent sous bonne escorte à la prison de Gourdon où elle a été immédiatement écrouée.

L'ŒUVRE D'ART

Le Salon du Champ-de-Mars, dont la critique a constaté le succès, fait l'objet du troisième fascicule de l'*Œuvre d'Art*, la nouvelle publication artistique si recherchée des amateurs de belles gravures et des artistes. Avec le compte-rendu critique de l'exposition de la Société Nationale, l'*Œuvre d'Art* donne d'importantes citations du beau drame de M. Alexandre Parodi, représenté à la Comédie-Française. Reproductions hors texte des œuvres les plus remarquées au Champ-de-Mars : le Centenaire à Versailles, par M. Roll ; Une Fin, par Girardot ; Fleurs d'Été, par M. Béthune ; Bonheur, statue de M. Lefèvre.

L'*Œuvre d'Art* offre gratuitement en prime à ses abonnés La Rixe, de Meissonnier, superbe photographure 52x66, d'après le tableau de S. M. la Reine d'Angleterre.

Prix de l'abonnement : Un an, 17 fr. ; six mois, 9 fr. ; trois mois, 5 fr.

Envoi d'un numéro spécimen contre 0 fr. 75 en timbres-poste, adressés à l'administration de l'*Œuvre d'Art*, 28, rue St-Georges, Paris.

Gourdon

Dans son audience du 5 juin le tribunal correctionnel a prononcé le jugement dans l'affaire Couderc-Batsale, dont le *Journal du Lot* a raconté l'odyssée en son temps.

M. Couderc a été condamné à vingt jours de prison et aux dépens, avec application de la loi Bérenger.

Souillac

Samedi dernier, vers 4 heures de l'après-midi, un individu passant en face la mairie de Souillac, s'est laissé tomber de tout son long devant un groupe de promeneurs. Immédiatement les témoins de cette scène se précipitèrent au secours de ce malheureux.

M^{lle} Gary lui fit prendre de l'eau de noix M^{me} Hébrard du bouillon, etc. Quand il eut repris ses sens il déclara qu'il était tombé d'inanition parce qu'il y avait deux ou trois jours qu'il n'avait rien mangé.

M. le curé de Souillac qui se trouvait là, sortant de la mairie, fit une quête parmi les témoins qui produisit une quinzaine de francs et le fit conduire au presbytère où il resta jusqu'au lendemain.

Cet habile escroc joue la même comédie partout où il passe. Nous avons l'espoir que la police ne tardera pas à mettre la main sur ce voleur d'une espèce nouvelle.

On ne peut entrer chez son épicier sans entendre tout le monde demander du « Tapioca Rils ». C'est décidément le meilleur potage.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIFIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 Juin, 1893.

Les affaires sont calmes. Actuellement, le 3 0/0 fait 98.42, le 3 0/0 amortissable est à 98.45, et le 4 1/2 à 106. Peu de mouvement à Londres.

Il y a 1/16 de perte sur les Consolidés qui sont aujourd'hui à 98 1/16.

Le voyage en perspective de l'empereur d'Allemagne à Copenhague a produit mauvais effet sur le Rouble qui descend de 217 3/4 à 217 1/2.

L'Italien monte péniblement à 93.40 L'Extérieure Espagnole s'échange à 66 1/4, le Turc à 22.22. Le Hongrois monte à 97. 1/8.

Le Portugais fait 22 13/16. Il y a peu de variations sur les maisons de crédit. Cependant le Crédit Foncier progresse et fait 990. La Banque de France passe à 3915 et le Crédit Lyonnais à 762.

Les chemins de fer conservent à peu près leurs cours. Le Nord s'inscrit à 1900, l'Orléans à 1580, le Lyon a une légère plus value à 1510.

Les obligations 3 0/0 de la Cie Beyrouth-Damas-Hauran sont demandées. On dit que cette Cie vient d'obtenir du gouvernement Turc la concession pour la construction d'une ligne qui reliera le chemin de fer de Beyrouth-Damas avec le grand réseau de l'Asie-Mineure en traversant tout le plateau populeux et fertile de la Syrie qui s'étend de la Palestine au Kurdistan.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avis

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion du Concours régional d'Albi, elle mettra en circulation, dans la nuit du 41 au 12 juin 1893, les trains spéciaux ci-après :
 Albi, départ 10 h. 45 soir. — Marssac, 10 h. 47 Tessonnières, 11 h. 12. — Gaillac, 11 h. 24. — Lisle d'Albi, 11 h. 39. — Rabastens, 11 h. 51. — St-Sulpice, arrivée 12 h. 2 matin.
 Albi, départ 12 h. matin. — Marssac, 12 h. 13. Tessonnières, 12 h. 28. — Gaillac, 12 h. 57. — Lisle d'Albi, 1 h. 43. — Rabastens, 1 h. 25. — St-Sulpice, 1 h. 56. — Montastruc, 1 h. 59. — Graugougue, 2 h. 7. — Montrabe, 2 h. 22. — Toulouse, arrivée 2 h. 38.
 Albi, départ 12 h. matin. — Marssac, 12 h. 13. Tessonnières, 12 h. 28. — Cahuzac, 1 h. 30. — Donnazac, 1 h. 40. — Vindrac, 1 h. 52. — Lexos, arrivée 2 h. 10.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.
 La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe		1 ^{re} classe	2 ^e classe
Nantes...	113	87	Angoulême.	91	68
Angers...	103	77	Bordeaux...	98	73
Le Mans...	103	77	Agen.....	98	73
Tours...	91	68	Périgueux.	86	64
Blois....	86	64	Montauban	98	73
Orléans..	86	64	Toulouse..	103	77
Poitiers..	91	68			

L'itinéraire comprend :
 1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.
 2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.
 Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.
 La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour

chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe rédoit, pour aller re-

joindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Bibliographie

LA DÉBACLE

Par Emile ZOLA

Grande publication illustrée en livraisons à 40 cent.

Pour annoncer cette édition véritablement populaire, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante que le maître a écrite à l'un de nos grands journaux du matin :

« Vous allez publier *La Débauche* et vous me demandez quelques lignes de préface.

» D'ordinaire, je veux que mes œuvres se défendent d'elles-mêmes et je ne puis que témoigner ma satisfaction en voyant celle-ci publiée dans un grand journal populaire, qui la fera pénétrer dans les couches profondes de la Démocratie.

» Le peuple la jugera et elle sera pour lui, je l'espère, une leçon utile. Il y trouvera ce qu'elle contient réellement : l'histoire vraie de nos désastres, les causes qui ont fait que la France, après tant de victoires, a été misérablement battue, l'effroyable nécessité de ce bain de sang d'où nous sommes sortis régénérés et grandis.

» Malheur aux peuples qui s'endorment dans la vanité et la mollesse ! La puissance est à ceux qui travaillent et osent regarder la vérité en face.

La Débauche est illustrée par un artiste éminent, le peintre de batailles JEANNIOT, qui s'est inspiré de documents authentiques en visitant, comme l'a fait Emile Zola, les contrées qui furent le théâtre de la guerre.

L'ouvrage, grand in-8^o Jésus, paraît en livraisons à 40 centimes et en séries à 50 centimes. Deux livraisons par semaine et une série tous les 18 jours.

On peut souscrire de suite à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition de chaque série, en adressant un mandat poste de sept francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 1^{er} juin 1893. — La chasse à l'ours en Russie, par ***. Causerie dramatique. — Miss May, par Henri de Braine. — Science en famille, par L. Balthazard. — Berne et la Suisse, par Al. Spont. — Chansons de mon village, par E. Muller. — Les Salons de 1893, par G. Migeon. — Le petit Florentin, par H. de Charliou. — Un heureux coup d'épée, par D. Arnaud. — Le Vir-

gile travesti, par Alb. Guillaume. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par Chelmowski, L. Neverth, L. Adam, Nestel, R. Lotthé, A. Schroder, Alb. Guillaume, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

QUINUM LABARRAQUE
 VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHIES.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupirey de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin ; a coûté 100 fr.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE
 Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
 Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.
 Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.
 Écharpes pour maires et adjoints
 EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Avis
 M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoulié.
 PRIX MODÉRÉS

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.
 Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
 M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

UNION DES OUVRIERS Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetièrre, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.
Siège Social : Rue de Vayrols, n^o 7

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis.
 Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE de Saint-Julien de Jordanne (Cantal) Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal
 La bouteille (verre non compris) 0^{fr} 30
 La caisse de 21 bouteilles... 6 00
 S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.
 M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

GUÉRISON
 Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
 MÈME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
 Le traitement de dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A VENDRE une excellente Machine à réaction à deux cylindres (de la maison Alauzet), munie de tous ses accessoires. En excellent état, vitesse quatre mille à l'heure. Format du Figaro. S'adresser à l'agence Havas, à Nantes.
 Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Compagnie Générale des Cycles
 Société Anonyme au Capital de Un Million
 Vend, avec Garantie, des Vélocipèdes de toutes les principales Marques FRANÇAISES et ANGLAISES.
PAYABLES en DIX MOIS
 S'adresser à la Compagnie, 23, Avenue des Champs-Élysées, 23, PARIS.
 Cahors : M. PAUL BOUZERAND, 31, rue Nationale.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
 Vitrierie en
 Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
 Marbre Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS Encadrement
 Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

A CEDER
 Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf. Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre
 EN BLOC OU EN PARCELLES
 Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
 LA VIGNE de M. Andrieu Montaudié, située faubourg Cabessut, à 10 minutes de la ville. Vigne replantée et greffée, en plein rapport, maison comprenant chambre, cuisine, grenier, cave. Jardin potager, fruits de toute espèce, tonnelles, eau à boire, eau pour arrosage. S'adresser, pour visiter, à M. Fournier, capitaine en retraite, 91, boulevard Gambetta, au 1^{er}, tous les jours, de midi à cinq heures.

A VENDRE
 UNE MAISON composée de deux corps de bâtiments SISE Faubourg et rue St-Georges, N^o 24
 Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.
REVENU MOYEN : 1,200 fr.
 S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

également, **A VENDRE** Salon complet Louis XIV, piano Erart à cordes obliques, pendule, fauteuils, lits, tables de nuit, suspension en cuivre massif et différents autres objets.